

Florilège-FIPF 2017 : Eldorado...

2ème concours mondial d'écriture créative collective

Ce projet d'écriture créative s'adresse aux professeurs de français du monde entier qui ont envie d'embarquer leur(s) classe(s) dans l'aventure d'une écriture créative collective. Fruit d'un partenariat entre la FIPF (Fédération Internationale des Professeurs de français) et *Le Florilège international des écrivains en herbe francophones* de l'Académie de Montpellier, ce concours est porté par la CFLM, Commission du français langue maternelle de la FIPF. Il est diffusé par les associations de professeurs de français de la CFLM et de toutes les commissions géographiques de la FIPF.

Le thème : Eldorado...

L'activité proposée : les classes rédigeront, sur ce thème, un écrit collectif qui s'inscrira dans une des catégories proposées ci-dessous. Les textes individuels ne seront pas retenus.

Les catégories

Chaque professeur inscrira sa classe dans une catégorie de genre :

1. Nouvelle
2. Poème

Par son espace géographique, il sera automatiquement dans une catégorie géographique, pays de la CFLM – pays des autres commissions.

Modalités d'écriture : chaque classe impliquée dans le projet s'inscrit dans une démarche d'écriture collaborative, avec ou sans outil numérique. Il ne s'agira pas de fournir des textes individuels d'élèves, mais d'amener des groupes ou des classes entières d'élèves à travailler collectivement pour passer d'écrits individuels ou de petits groupes à des écrits collectifs. Ce sont ces écrits collectifs qui seront envoyés pour le concours.

Tout texte collectif envoyé sera accompagné d'une notice sur la démarche d'écriture collective retenue, ainsi que sur les étapes qui ont permis d'arriver au texte final envoyé.

Chaque professeur qui s'engage dans le projet pourra choisir de le mener seul dans sa classe, ou en collaboration avec d'autres classes, éventuellement d'autres pays. Il nous préviendra de son choix lors de son inscription.

Échéances : Le concours est ouvert au 1er octobre 2016. Les textes seront transmis entre le 1^{er} avril et le 15 mai 2017 aux deux personnes suivantes : frederic.miquel@ac-montpellier.fr ; vivianeyoux@gmail.com

Publication : Les textes retenus seront publiés [sur le site](#) du « Florilège international des écrivains en herbe francophones », les textes gagnants dans les différentes catégories seront publiés sur le [site de la FIPF](#) et des associations de la FIPF qui le souhaiteront.

Voir le règlement pour les conditions pratiques

Quelques mots supplémentaires sur le *Florilège* : sous son titre complet "Le Florilège international des écrivains en herbe francophones", ce dispositif en est à sa huitième année. Mis en place par la Délégation Académique à l'Éducation Artistique et Culturelle de Montpellier, il s'est d'abord diffusé largement en France, puis dans la francophonie à l'aide d'un partenariat signé entre l'Académie de Montpellier et la FIPF en 2012. Chaque année, des enseignants recueillent des textes d'élèves écrits à l'intérieur ou hors de la classe. Ces textes, après avoir été soumis à un comité de lecture, sont publiés par le *Florilège* sous deux formes, en ligne sur le site de la DAAC pour le plus grand nombre, et dans le volume papier édité chaque année pour une sélection plus serrée. Cet ouvrage, composé par des classes en section professionnelle d'imprimerie ou par des étudiants de Master édition et métiers du livre, est publié à l'occasion de la Comédie du Livre, importante manifestation littéraire qui se tient à Montpellier tous les ans, fin-mai ou début-juin. Un colloque spécifique au *Florilège* et des activités d'élèves autour de l'écriture et de la lecture sont organisés à cette occasion.

Pour avoir plus d'informations sur le *Florilège* :

<http://www.ac-montpellier.fr/cid93970/ecriture.html>

<http://disciplines.ac-montpellier.fr/lettres/vous-edite/florilege>